

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 35 Stages pédagogiques 2			
Code	PEIM2B35PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	12 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Lucrezia DI LEO (lucrezia.di.leo@helha.be) HELHa Campus Mons Clémence PIRET (clemence.piret@helha.be) HELHa Gosselies Dominique ROSAR (dominique.rosar@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Céline DEPREGZ (celine.deprez@helha.be)		
Coefficient de pondération	120		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement s'inscrit dans le développement de la dimension didactique, méthodologique et docimologique des ressources étudiées. La finalité de cette unité est de permettre à l'étudiant de s'approprier des concepts (savoirs), mettre en oeuvre des démarches (savoir-faire) et se construire une identité professionnelle (savoir-être).

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
 - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
 - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
 - 2.2 Mettre en oeuvre les textes légaux et documents de référence
 - 2.5 Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel
- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**

- 3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
- 3.3 Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
 - 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
 - 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
 - 6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
 - 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
 - 7.1 Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante
 - 7.3 Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe

Acquis d'apprentissage visés

C1.1, 1.2., 1.3. Selon les situations professionnelles rencontrées, l'étudiant sera capable d'utiliser un langage oral et/ou écrit et/ou non verbal adapté (niveau de langue, orthographe, syntaxe, structure, prononciation, gestuelle, mimiques, regard...).

C2.1, 2.2., 2.5. Dans le cadre du stage, l'étudiant sera capable d'adopter une attitude d'enseignant responsable (règles de savoir vivre : ponctualité, tenue vestimentaire, respect des engagements, implication personnelle dans les différentes tâches du futur enseignant, juste distance vis-à-vis des élèves et des partenaires de la formation). Il sera également capable d'agir en conformité avec les textes légaux (Décrets, Circulaires, Projets pédagogiques...) et d'utiliser les documents de références avec cohérence (le Programme en vigueur, les Socles de compétences, les manuels...).

C3.2., 3.3. Dans les situations professionnelles, l'étudiant sera capable de travailler en équipe (collaborations avec le maître de stage au sein de la classe, avec l'équipe dans le cadre de projets d'école, avec les familles selon les partenariats existants...).

C4.1., 4.3., 4.4., 4.5. Dans toutes les situations professionnelles rencontrées, l'étudiant témoignera d'une attitude critique de recherche, de curiosité intellectuelle (diversification, pertinence et qualité des ressources, questionnement et réajustement de ses propres savoirs et pratiques...). L'étudiant sera également capable d'identifier les forces de sa pratique et les besoins nécessaires d'amélioration.

C5.1., 5.2., 5.3, 5.4. L'étudiant sera capable d'intégrer et mettre en œuvre les démarches et contenus vus dans la formation afin de construire une action cohérente.

C6.1., 6.2., 6.3., 6.4. En situation professionnelle, l'étudiant sera capable de gérer les apprentissages (planifier l'action pédagogique, choisir des approches didactiques et les transférer) créer des conditions d'apprentissage optimales, conduire toute activité d'apprentissage en mobilisant l'ensemble des savoirs appris.

C7.1., 7.3. En situation de pratique professionnelle, l'étudiant sera capable de gérer le relationnel (gestion de groupe, climat de confiance, participation des élèves...).

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : PEIM1B01PP

Corequis pour cette UE : PEIM2B34PP

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM2B35PPA Stages pédagogiques

120 h / 12 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 120 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM2B35PPA Stages pédagogiques 120

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Cette activité d'apprentissage ne pouvant faire l'objet d'une remédiation et d'une seconde évaluation, la note de la 1ère session est reportée d'office en 2ème session, quand bien même elle est inférieure à 50%.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
 Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stages pédagogiques			
Code	14_PEIM2B35PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	12 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Clémence PIRET (clemence.piret@helha.be)		
Coefficient de pondération	120		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement s'inscrit dans le développement de la dimension didactique, méthodologique et docimologique des ressources étudiées. La finalité de cette unité est de permettre à l'étudiant de s'approprier des concepts (savoirs), mettre en oeuvre des démarches (savoir-faire) et se construire une identité professionnelle (savoir-être).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Assurer l'intégration entre la pratique et la théorie : application progressive et souple de la méthodologie étudiée à l'école normale, adaptation des méthodes pédagogiques de l'étudiant au projet pédagogique du maître de stage.
- Pratiquer un dispositif pédagogique (pédagogie du projet, tâche complexe, ateliers autonomes (stage 2)). (NB : les étudiants en poursuite d'études ayant réussi l'UE34 maîtrisent la pédagogie du projet et doivent donc l'appliquer aux stages 1 et 2)
- Observer et s'intégrer dans la classe de stage.
- Pratiquer une pédagogie active et constructive en utilisant avec cohérence différentes méthodologies et en adaptant son enseignement aux caractéristiques de chaque enfant.
- Viser la maîtrise des compétences.
- Apprendre la prise en charge globale d'une classe.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Enseignement : prise en charge d'une classe (2 fois 2 semaines) des cycles 2 (P2) et 4 (P5) de l'école fondamentale.

Démarches d'apprentissage

(cf. Carnet de stage contenant : Dates et consignes de stage, Vade-Mecum et grille d'évaluation des stages sur base des compétences professionnelles...).

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement personnalisé :

- groupes d'étudiants suivis par l'équipe (pédagogues et didacticiens intervenant à des moments charnières),

- parcours formatif,
- aide à l'élaboration de la farde et des préparations à divers moments clés,
- temps de préparation à la bibliothèque,
- ateliers de préparation pour le stage,
- aides personnalisées en fonction des besoins,
- accompagnement individualisé par un coach,
- réflexion sur ses propres pratiques lors des retours de stage.

Journal de bord :

- observations et conseils du maître de stage ;
- analyse réflexive du stagiaire.

Sources et références

Tous les ouvrages proposés en formation sont susceptibles de nourrir les stages (cf. ouvrages didactiques et pédagogiques essentiels disponibles en bibliothèques).

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les cours théoriques, la didactique des disciplines, les AFP.
 Le Carnet de stage comprenant le vademecum de l'étudiant.
 Feedback et bilan de compétences des stages - B2-B3 (vierge)
 La bibliothèque et diverses ressources.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de cette UE portera sur la préparation, la prestation et la régulation de 2 stages de 2 semaines chacun :

- un stage en P5 au Q1,
- un stage en P2 au Q2.

Pour chacun de ces stages, une série d'information sur le bilan de l'étudiant sera collectée et concourra à l'évaluation de l'UE. L'information sera prise aux 3 temps du stage : avant, pendant et après :

1. temps 1 : AVANT le stage : les informations seront collectées notamment durant les Ateliers j'ai préparé (AJP) et les coachings, ... (pour plus de détails : voir le « Carnet de stage » expliqué par le titulaire en début d'année scolaire et déposé sur ConnectED à l'UE35)
2. temps 2 - PENDANT le stage : les informations seront collectées notamment via les rapports de visites de l'équipe de la HELHa ainsi que le rapport de stage complété par le Maître De Stage (MDS) (rapports expliqués et remis à l'étudiant en début d'année), via le journal de bord, dans les fardes de stage et tout autre document lié aux stages...;
3. temps 3 - APRÈS le stage : les informations seront collectées notamment via l'analyse réflexive lors du retour de stage à la HÉ.

Après chaque stage, grâce à ces différentes prises d'informations, un bilan de compétences intermédiaire est constitué, expliqué et remis à l'étudiant durant un entretien par le jury du stage ou son représentant (pour plus de détails : voir le document « Feedback et bilan de compétences des stages - B2 B3 » déposé sur ConnectED à l'UE35).

Il n'y a pas de note intermédiaire pour chaque stage mais bien un bilan de compétences intermédiaire par stage ciblant les points forts, les points à obligatoirement améliorer et des pistes de remédiation.

Note de l'UE au terme de l'année

En fin d'année scolaire, sur base de chaque bilan de compétences intermédiaire, la note de l'UE est fixée par le jury d'UE (pour plus de détails : voir document « Feedback et bilan de compétences des stages » déposé sur ConnectED à l'UE35).

Plusieurs cas de figures :

>>> L'UE peut se voir attribuer une note égale ou supérieure à 10/20 lorsque les indicateurs du bilan de compétences final sont majoritairement positifs et qu'aucun n'est profondément déficitaire.

>>> L'UE peut se voir attribuer une note de 8/20 ou 9/20 lorsque l'étudiant présente des lacunes dans une ou certaines compétences du bilan final.

>>> L'UE peut se voir attribuer une note égale ou inférieure à 7/20 lorsque l'étudiant présente des lacunes importantes dans le bilan de compétences final.

NB. Toutes les notes comprises entre 0 et 20 peuvent être attribuées à l'étudiant.

>>> L'UE peut se voir attribuer un PP (« pas présenté ») lorsque l'étudiant :

- a fait l'objet d'un arrêt de stage ou d'un passage en co-titulariat lors d'un stage
- a arrêté de lui-même un stage
- ...

Arrêt de stage et passage en co-titulariat

L'arrêt de stage ou le passage en co-titulariat est envisagé pour des raisons d'ordre pédagogiques et/ou disciplinaires (voir les points A et B ci-dessous).

Le passage en co-titulariat permet à l'étudiant de rester dans la classe de stage pour observer et continuer à s'essayer -de manière purement formative- à quelques activités ou parties d'activités avec le MDS malgré les insuffisances constatées. L'étudiant n'est donc plus en stage actif, il ne prend plus seul en charge toutes les tâches afférentes au métier. Les visites prennent fin. Le stage ne peut pas être validé et toute l'UE stage pédagogique est impactée. En effet, un PP ("pas présenté") est attribué à la note finale de l'UE Stage pédagogique.

L'arrêt implique un retour de l'étudiant chez lui. Les visites prennent fin. Le stage ne peut pas être validé et toute l'UE stage pédagogique est impactée. En effet, un PP ("pas présenté") est attribué à la note finale de l'UE Stage pédagogique.

L'arrêt d'un stage ou le passage en co-titulariat peut donc se décider pour deux types de raisons :

>>> Pour des raisons pédagogiques :

- Non-respect et non-suivi du contrat établi entre la HÉ, l'étudiant et l'École de stage (consignes du stage dans le Carnet de stage, régulation du contrat de responsabilisation, contrat de stage...)
- Préparation insuffisante du stage / peu de transfert des conseils reçus
- Connaissances théoriques (pédagogiques, didactiques) et/ou pratiques insuffisantes
- ...

Décision pouvant se prendre pendant le stage.

Décision prise si possible, en partenariat : MDS - HÉ - étudiant.

Décision conduisant à un PP à la note finale de l'UE.

>>> Pour des raisons disciplinaires :

- Raisons de l'arrêt : Disciplinaires graves (cf. le REE)
- Fautes déontologiques
- Comportements et/ou actes ne rencontrant pas les exigences de la profession
- Non-respect des personnes et/ou des biens
- Non-respect des procédures dictées par l'École ou des consignes données par le lieu de stage
- ...

Décision prise avant ou pendant le stage.

Décisions prises si possible, en partenariat : MDS - HÉ.

Décision conduisant à un PP à la note finale de l'UE.

L'UE stage n'est pas remédiable c'est-à-dire qu'il n'y a pas l'occasion de présenter une seconde session par rapport à cette UE. Cela en accord avec l'art. 85 du Règlement Général des Études (RGE).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Stg	100		

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 120

Dispositions complémentaires

Cette activité d'apprentissage ne pouvant faire l'objet d'une remédiation et d'une seconde évaluation, la note de la 1ère session est reportée d'office en 2ème session, quand bien même elle est inférieure à 50%.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).